

## Un résultat financier positif pour la 3<sup>e</sup> année consécutive

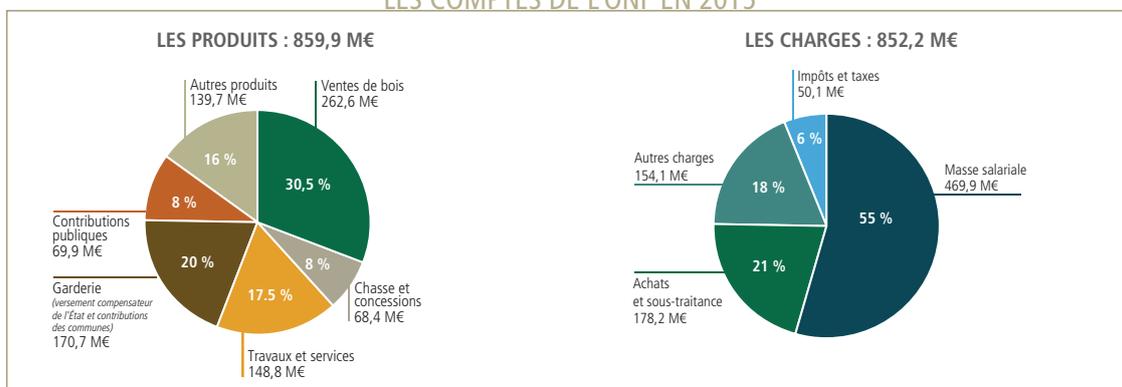
Réuni le 18 mars, le conseil d'administration de l'Office national des forêts (ONF) a approuvé les comptes de l'établissement pour l'exercice 2015. Avec un résultat net de 7,7 millions € (M€), l'ONF affiche un résultat positif pour la troisième année consécutive. Ce bon résultat, obtenu grâce à la bonne tenue des prix du chêne et à la maîtrise des dépenses de l'Office, traduit également la poursuite des efforts structurels engagés par l'ONF et la constance du soutien de l'État.

Malgré un contexte économique incertain et des marchés perturbés pour de nombreuses essences de bois (résineux, hêtre...), l'Office national des forêts a enregistré un résultat net positif (7,7 M€) en 2015. Ce bon résultat s'inscrit dans la continuité de l'année 2014 (10,8 M€ de résultat net) qui succédait elle-même à une année de sortie de crise (2,5 M€ en 2013). En 2012, l'ONF avait enregistré un résultat négatif (-0,9 M€). La demande active sur le marché du chêne a fortement contribué aux bons résultats de 2015.

### Maîtrise des charges

La maîtrise des charges a également été un élément clef de cette réussite. Le total des charges a diminué de 10 M€ entre 2014 et 2015. Les contributions publiques à l'ONF ont elles aussi diminué de 14 M€.

#### LES COMPTES DE L'ONF EN 2015



Des provisions ont été constituées pour le renouvellement et la reconstitution des forêts à hauteur de 29 M€. Ces réserves comptables pourront être mobilisées pour faire face à des événements climatiques et accidents sanitaires futurs. Cette maîtrise s'est doublée d'une progression des investissements et chantiers en forêt domaniale qui, avec 116 M€ réalisées en 2015, ont atteint un montant historiquement haut.

Enfin, le besoin de financement se réduit de 27 M€, passant de 300 M€ fin 2014 à 273 M€ fin 2015. Cette évolution favorable place l'Office en situation de respecter la trajectoire de désendettement inscrite dans le contrat d'objectifs et de performance 2016-2020.

→ Les comptes de l'ONF pour l'exercice 2015 ont été certifiés « sans réserve » par les commissaires aux comptes pour la troisième année consécutive.

Pour le Président du conseil d'administration de l'ONF, Jean-Yves Caillet, « les comptes 2015 sont le résultat de la constance des efforts de personnel de l'Office, des soutiens de l'Etat et de tous les partenaires de l'établissement. Ces résultats permettent une augmentation des investissements en forêt et le début du désendettement de l'Office. Ce sont des gages de confiance en notre avenir ».